

Communication N° 17 - 2013 au Conseil communal

Séance du 20 novembre 2013

**Rénovation du site du Prieuré, assainissement et extension
du Musée de la Villa romaine
Ouverture d'un compte de crédit d'études pour les
dépenses d'investissement du patrimoine administratif**

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers,

La présente communication a pour but de renseigner votre Conseil sur la décision prise par la Municipalité de procéder à l'ouverture d'un compte de crédit d'études d'un montant de

CHF 97'000.00

selon autorisation générale octroyée par le Conseil communal.

Dans sa séance du 25 septembre 2013, le Conseil a pris connaissance des intentions de la Municipalité de rénover les bâtiments du site du Prieuré. Le Conseil a également été informé qu'une réflexion était en cours au sujet de la suite de la procédure et que le périmètre d'intervention engloberait le Musée de la Villa romaine et les espaces publics alentours.

Dans sa séance du 23 octobre 2013, la Municipalité a décidé d'organiser un concours de projet d'architecture à deux degrés en procédure ouverte.

L'ouverture du compte de crédit d'études, objet de cette communication, doit permettre l'attribution de mandats pour l'élaboration du programme du concours et pour son organisation.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic
G. Reichen



Le secrétaire
Ph. Steiner

The seal of the Municipality of Pully is circular with a double border. The outer border contains the text 'MUNICIPALITE' at the top and 'DE PULLY' at the bottom, separated by two stars. The inner circle features a coat of arms with a shield, a crown on top, and a banner below with the words 'LIBERTE' and 'PATRIE'.

Pully, le 20 novembre 2013